

# Bref retour sur la prise de position de la jeunesse socialiste suisse sur le système pénitentiaire

Lors de son congrès de septembre 2020, la jeunesse socialiste suisse (JSS) a publié une prise de position sur le système pénitentiaire intitulée « système pénitentiaire : solidarité et soutien plutôt que répression<sup>1</sup> ». Voici un bref retour sur les forces de ce document ainsi que sur les points d'amélioration.

Si le congrès de la JSS n'a pas forcément donné lieu à une grande couverture médiatique, l'adoption d'une prise de position sur le système pénitentiaire a été relevée par de nombreux titres. Cela fait depuis l'intervention de l'UDC pour des peines plus longues qu'aucun parti, à ma connaissance, n'avait communiqué de manière aussi détaillée sur ce sujet. Et si cette prise de position n'échappe pas aux critiques, il est important de souligner avant tout ses qualités.

## Un texte percutant et à contre-courant

Elle est, tout d'abord, tranchée et à contre-courant. De manière générale, la communication sur le domaine pénitentiaire est souvent liée à des affaires chocs et parle de durcissements. Ici, c'est tout le contraire, puisqu'aucune affaire majeure n'est citée dans le texte et que ce sont des aménagements pour un système pénitentiaire plus humaniste qui sont proposés.

Par ailleurs, c'est la première prise de position claire d'un groupement du PS sur ce sujet depuis longtemps, puisque le programme du parti de 2010 ne mentionne même pas cette question. Elle se pose en opposition avec la ligne classique de certains caciques du parti, comme Daniel Jositsch, professeur de droit pénal, qui sur son blog défend une ligne plus dure et conservatrice.

## Une mise en lumière des problématiques

Une grande qualité de ce texte est aussi

d'aborder des problématiques pas toujours évidentes, ni connues. On peut penser aux questions de santé mentale en détention ou aux questions de rémunération du travail effectué par les personnes détenues. Ces thématiques sont souvent des parents pauvres du traitement grand public de la détention, puisqu'elles sont d'une part techniques, et d'autre part, souvent perçue comme « bisounoursesques », favorables à des individus mauvais dans l'idée d'une partie de la population.

## Des pistes originales

Tout au long de ce document, on trouve des pistes pratiquement jamais évoquées de manière aussi radicale par un groupement politique institutionnel. Ainsi, la proposition de la suppression pure et simple de la détention administrative m'apparaît comme un électrochoc salutaire. Si le parti fait l'impasse sur la manière de mettre en oeuvre diverses propositions, il offre beaucoup d'idées et ose sortir des sentiers battus.

## Un texte qui prête le flanc à la critique sur le plan formel

Néanmoins, comme tout document politique abordant une question technique, cette prise de position n'échappe pas à certaines critiques. L'une des plus évidentes est son manque de systématisme dans la citation des sources. Ainsi, par exemple, l'affirmation selon laquelle 95% des affaires se règlent par la voie d'une ordonnance pénale ne renvoie à aucune source, alors que celle-ci peut facilement être

trouvée et est plutôt de bonne facture<sup>2</sup>. C'est d'autant plus gênant que des points mineurs, comme le fait que « des délits sont commis dans le feu de l'action » renvoie à une source.

Par ailleurs, on a le sentiment que certains points sont abordés sans avoir consulté des professionnel·le·s du domaine. Si la dictature des expert·e·s est néfaste, on peut regretter l'absence de proposition quant au métier d'agent·e de détention sans doute liée à cet « amateurisme ». On peut également regretter de ne pas voir mentionner autrement que de biais la question du surendettement des personnes détenues.

## Des choix et propositions pas toujours heureux

Par ailleurs, une partie des propositions gagneraient à être un peu plus travaillées. Proposer d'interdire la discrimination sur la base des antécédents judiciaires est une bonne idée, mais comment mettre une telle interdiction en oeuvre ? La demande de ne plus confier de mandats à des entreprises privées est intéressante mais comment les remplacer ? Là aussi, on reste sur sa faim.

## Une prise de position au travers d'un prisme de gauche

S'il est normal qu'une telle prise de position reflète des positions et un discours de gauche, une partie du discours passe assez mal. Ainsi, toute la critique de la « société bourgeoise » tombe à plat quand on se rappelle que la gauche a régulièrement des ministres

au sein des exécutifs et instances de décision en lien avec le système pénitentiaire sans que cela change radicalement la situation. Est-ce à dire que la gauche est bourgeoise ?

D'autre part, faire de la dépénalisation du cannabis une priorité en matière de petites infractions, quand des personnes atterrissent en prison pour du vol à l'étalage et des billets de train non-payés, cela donne l'impression d'une petite bourgeoisie déconnectée des problèmes des marginaux. Certes, ces derniers paient actuellement le plus lourd tribut en atterrissant en prison lorsqu'ils ne peuvent pas payer les amendes infligées en lien avec la consommation. L'urgence n'est toutefois à mon avis pas de dépénaliser le cannabis, mais de trouver des moyens pour éviter que des personnes qui reçoivent des amendes pour des faits mineurs comme la consommation de cannabis se retrouvent en prison faute d'argent. Il y a là tout un champ des

possibles, composé par exemple de travaux d'intérêts généraux, de (ré)insertion sociale et de soutiens financiers concrets qui doivent être prioritaires sur un changement législatif.

Enfin, ce document ne tient compte que d'un élément d'une longue chaîne et se révèle évidemment incomplet sur de nombreux points en restreignant le système pénitentiaire à la prison, qui est très loin dans cette chaîne. Ce sont les policiers qui arrêtent et les juges qui condamnent et des mesures à ces niveaux, en amont de la détention, seraient souhaitables mais restent trop rares ici. Alain Barde, aumônier de prison genevois et fondateur de l'association Carrefour, avait montré, par exemple, qu'apprendre à conduire à des jeunes qui volaient des voitures avait un impact bien plus intéressant et concret sur la récidive que de les condamner à la prison. L'alternative doit donc intervenir avant.

## Un premier texte important

Si comme relevé tout au long de ce survol, cette prise de position n'est pas exempte de points d'amélioration, elle n'en demeure pas moins un pas important sur les questions pénales, en offrant un autre regard sur quantités de sujets. Il ne reste plus qu'à espérer que cela inspire d'autres partis et mouvements de gauche et de la société civile pour mener à des réformes nécessaires et à contre-courant du discours répressif habituel.

■ **David Kneubühler**

## Notes

1. [JS Suisse, Système pénitentiaire : solidarité et soutien plutôt que répression.](#)
2. [Humanrights.ch, L'ordonnance pénale présente de graves lacunes.](#)